

Dossier du commerce international

Une publication du Comité du commerce international de l'ACC



Démystifier les coûts et les avantages de l'évaluation des incidences environnementales

Les évaluations des incidences environnementales peuvent profiter aux entreprises canadiennes de toutes tailles présentes à l'étranger.

De nos jours, les entreprises doivent relever de plus grands défis environnementaux et sociaux. Les décisions concernant les projets peuvent avoir des incidences environnementales et sociales considérables ainsi que des conséquences – bonnes ou mauvaises – à long terme pour la réputation d'une entreprise. Ces défis découlent de la volonté accrue des collectivités locales sur les marchés émergents de participer aux décisions qui touchent leurs vies.

Moyen efficace de gérer ces défis, l'évaluation des incidences environnementales (EIE) procure des avantages concrets aux entreprises. Essentiellement, l'EIE est le processus qui consiste à définir, évaluer et gérer les effets environnementaux et sociaux probables d'un projet. La participation du public et des parties intéressées en fait partie intégrante.

Or, la mondialisation du commerce a fait croître le nombre d'entreprises canadiennes qui cherchent à réaliser des projets à l'étranger ou à y investir. Ces entreprises possèdent peut-être le savoir-faire technique et les ressources financières pour lancer et appuyer un projet, mais il peut s'agir de la première fois qu'elles sont appelées à satisfaire aux exigences d'une EIE internationale ou à assumer de vastes responsabilités à l'égard d'une EIE.

D'après l'expérience d'EDC, la raison d'être et les avantages de l'EIE ne sont pas toujours clairs pour les petits et moyens promoteurs de projets. L'intégration de l'EIE à l'étape de la conception d'un projet est généralement considérée comme une pratique onéreuse dont les avantages sont trop souvent sous-estimés. Une erreur fréquente consiste à viser uniquement à réduire les coûts en immobilisations et, ce faisant, à limiter le temps et l'effort consacrés à la gestion environnementale. Il est difficile de déterminer les coûts exacts d'une EIE et des programmes environnementaux connexes, mais ils représentent normalement de 0,1 à 2 % des coûts en immobilisations d'un projet. Limiter ou reporter cet investissement peut nuire considérablement à la réputation du projet et à sa viabilité à long terme.

EDC a constaté au fil du temps que l'EIE suscite de réelles économies. Un projet bien conçu intègre l'EIE dès le début



Par Greg Radford

Photo : Martin Lipman

de son cycle de développement. En règle générale, plus l'EIE est entamée tôt, plus les avantages sont importants et plus les coûts sont bas. Lorsque les études environnementales de base et les consultations des parties intéressées sont intégrées dans l'étape de la conception, le projet risque moins de devoir être modifié plus tard. Les projets des industries extractives, par exemple, devraient entreprendre ces activités au stade de l'exploration pour optimiser les avantages et amorcer d'entrée de jeu le dialogue avec les collectivités locales afin d'obtenir leur agrément.

De nombreux autres avantages peuvent découler d'une EIE efficace, dont les suivants.

- Des décisions éclairées qui permettent d'éviter les problèmes avant qu'ils ne surgissent – ce qui réduit les coûts du projet.
- Une conception améliorée ou un meilleur emplacement, ce qui permet d'écarter très tôt les mesures inacceptables sur le plan environnemental ou social.
- La divulgation publique des normes nationales et internationales auxquelles le projet se conformera et l'adoption des mesures nécessaires pour en assurer le respect.
- La réduction des délais et des coûts d'obtention des approbations réglementaires.
- La possibilité de mobiliser les parties intéressées locales afin d'obtenir des résultats environnementaux et sociaux positifs et d'améliorer la qualité de vie à long terme des collectivités visées.

Un projet peut être bloqué ou retardé sans EIE. Pour les petits et moyens promoteurs de projets, il est conseillé de confier l'EIE à des experts-conseils tout en tentant de développer ses capacités et d'assumer les responsabilités à cet égard à l'interne.

International Association for Impact Assessment et la Société financière internationale fournissent des indications utiles sur l'EIE à l'intention des promoteurs de projets présents à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Deborah Berger de l'équipe des Services consultatifs environnementaux d'EDC à dberger@edc.ca.